

Etaient présents à cette réunion :

Présents :

Salariés

François Bourcier - SNMS

Antoine Galvani – SNAM CGT

Employeurs

Marine Berthet – France festivals / Profedim

Jérôme Laupies - SMA

Thomas Bouillon – Festivals Connexion

Maxime Nolly – Grand Bureau

Etat et collectivités

François Pouzadoux – Région AURA

Isabelle Combourieu – DRAC AURA

Stéphane Frioux – France Urbaine

DETAIL DES ECHANGES

Tour d'actualité

Marine Berthet (France Festivals) se dit preneuse d'informations précises de la part de la Région sur le financement des festivals. Elle insiste sur la nécessité d'un dialogue plus soutenu autour de qui sera aidé, qui passera en commission, quels sont les éléments d'arbitrage. Jusqu'ici, il n'y a eu aucune information là-dessus.

François Pouzadoux (Région AURA) explique laisser la vice-présidente répondre sur ces questions lors du prochain Comité de pilotage du COREPS.

Jérôme Laupies (SMA) explique que les questionnements sont les mêmes au sein du SMA.

Stéphane Frioux (France Urbaine) prend la parole. Il explique que les élus, notamment dans l'agglomération, sont solidaires de toutes les structures culturelles. Il fait part de son incompréhension concernant la coupe de subventions au TNG et les baisses opérées par ailleurs par la Région. Les adjoints à la culture des villes de plus de 100.000 habitants font des efforts et tachent de baisser les subventions des équipements en régie pour augmenter les autres structures et ce, au motif de la préservation de l'emploi artistique. Ils rognent sur leur fonctionnement en régie pour sauvegarder l'emploi artistique au maximum. Il existe cependant un flou sur les arbitrages qui auront lieu en 2024, tant les contraintes budgétaires des villes sont fortes.

Thomas Bouillon (Festivals Connexion) explique que le plus gros festival cinéma de la Région (festival de court-métrage de Clermont-Ferrand) a perdu 100.000 euros. Il s'agit d'un symbole fort. Des informations supplémentaires seront demandées à la Région lors du prochain comité de pilotage. Toute la filière est impactée. Sans compter d'autres festivals

[Retour sur l'enquête avant publication / validation des commentaires](#)

L'étude comprenant les commentaires est téléchargeable sur ce [lien](#).

Antoine Galvani (SNAM CGT) demande à ce qu'à terme l'enquête soit complétée pour avoir une réalité de ce que sont festivals du point de vue des salariés. Il aimerait notamment que soit interrogé le modèle économique assis sur du bénévolat. Sans mesure globale de ces éléments, il est compliqué de travailler. La question de la viabilité des festivals est également importante.

François Bourcier (SNMS) dit adhérer complètement au texte produit par la CGT pour le collègue salariés.

Jérôme Laupies (SMA) remercie la CGT pour son analyse des résultats. Il a cependant deux remarques à faire :

- Concernant le bénévolat : le bénévolat fait partie de l'essence même des projets associatifs. Attention à ne pas remettre en cause le bénévolat. Mais il trouve que pousser l'analyse sur l'emploi est intéressante.
- Concernant l'ubérisation : seulement 10% des festivals font appel à des auto-entrepreneurs sur les emplois administratifs. Il ne faut pas le voir comme une tendance.

Marine Berthet (France Festivals) prend ensuite la parole. Elle précise que, concernant les bénévoles, l'équivalent en ETP n'est pas indiqué. Concernant le texte proposé pour les employeurs, elle n'a rien à redire. Elle trouve le texte très bien travaillé et complémentaire du texte rédigé par les salariés. Elle demande simplement que l'étude SoFest soit mentionnée.

Stéphane Frioux (France Urbaine) considère que ce document est très intéressant et instructif. Il le fera circuler auprès des réseaux de France Urbaine. Villeurbanne est une ville de festivals principalement gratuits. Mais il y a de nombreux festivals métropolitains tout autour. Et des festivals de cinéma qui marchent beaucoup avec les bénévoles. Le bénévolat est selon à prendre à géographie variable selon les esthétiques et les disciplines. Notamment en cinéma, où la technique est légère. Il existe aussi des festivals de fanfare portés par des structures amateurs. La tendance pour les années à venir va être à faire de l'éco-responsabilité un critère majeur : ce qui se profile pour le mandat 2026-2032, c'est de construire des critères de bonus / malus aux subventions. Cela vaudra également pour des programmations paritaires femmes / hommes. Il appelle à faire attention à une tendance qui veut que certains critères soient utilisés pour favoriser certains festivals et diminuer des subventions à d'autres. La question de la mobilité du public pourra aussi être discutée. Il y aura des choix politiques à faire. Il tient enfin à faire un retour d'expérience à Villeurbanne : il revient sur un festival qui a été programmé par des jeunes avec le mentorat de structures. Une enquête a été menée par l'Observatoire des politiques culturelles sur ce festival et sur le public : il s'agissait d'un public jeune CSP +. Cela n'est pas surprenant mais fait réfléchir sur la question de l'attribution des

subventions et l'utilisation de l'argent public. Sur la question de la gratuité aussi. Cependant, il s'est agi d'une première expérience festivalière pour certains.

Marjorie Glas (coord. COREPS) rebondit pour préciser que le COREPS peut être un espace de discussion sur ce qui seraient des critères écoresponsables pertinents.

François Pouzadoux (Région) s'interroge. C'est bien de faire un constat mais quelles préconisations sont portées. Elles ont été un peu abordées par Stéphane Frioux. Il est important d'identifier les problèmes et les difficultés mais aussi d'élaborer des préconisations pour les festivals et les financeurs. Sinon, on risque d'avoir une étude qui reste à l'état d'étude.

François Bourcier (SNMS) précise que, pour faire des préconisations, il y a besoin de cette première étape de travail. La transition écologique va mettre beaucoup de monde d'accord et sera transversale sur un certain nombre de réponses. Cela va permettre de préconiser un certain nombre de prises de décision. Il va falloir repenser le paradigme d'une pratique festivalière. Cela nécessite du temps de travail, pas des pansements.

Antoine Galvani (CGT) explique qu'une préconisation est claire, celle d'un soutien pérenne aux festivals. Les politiques couperets sont destructrices.

Marine Berthet (France Festivals) insiste sur l'importance de conventionner les festivals. Elle dit avoir reçu une information comme quoi le fonds festivals serait pérennisé sur 2025. Cela donnerait de la visibilité sur plusieurs années. Ce qui manque pour les festivals est la possibilité de pérennisation de l'activité, notamment des emplois.

Isabelle Cambourieu (DRAC AURA) explique que l'information n'a pas encore été reçue en DRAC.

Marine Berthet (France Festivals) explique que France festivals est partenaire de la journée du 19 juin consacrée à la prévention des risques dans le spectacle. Ce pourrait être l'opportunité de réunir festivals autour de l'étude.

François Pouzadoux (Région AURA) demande des précisions sur ce qui sera fait de l'étude après ? Le GT Festivals est là pour faire des propositions au comité de pilotage du COREPS. Toute décision devra être validée en Comité de pilotage avec l'aval des financeurs concernant l'étude. Il demande que la Région et la DRAC puissent y intégrer des éditoriaux.

Il est décidé que cette demande d'édito soit au préalable discutée en comité de pilotage avant toute validation. La discussion reprend autour de la diffusion de l'étude.

Jérôme Laupies (SMA) propose qu'elle soit présentée à Diskover à l'automne.

Isabelle Combourieu (DRAC) clôt enfin la réunion sur l'information suivante concernant le fonds festival de la DRAC : 137 dossiers ont été déposés. La commission a lieu fin mai.